

COMMUNIQUÉ N° 7

Jeudi 07 avril à 07h30

Déclenchement de la PHASE DE SAUVEGARDE sur les communes de Poum, Ouégoa, Pouébo, Koumac, Kaala-Gomen, Hienghène, Voh, Touho, Poindimié, Koné, Pouembout, Ponérihouen, Poya, Houaïlou, Kouaoua et Canala

DÉPRESSION TROPICALE FORTE FILI

Situation:

La dépression tropicale forte FILI poursuit son déplacement en incurvant sa trajectoire plus vers le sud et va progressivement s'éloigner de la Nouvelle-Calédonie.

Les vents moyens attendus (75 km/h maximum) sont de l'ordre d'un niveau de vigilance orange. Des rafales maximales de l'ordre de 100/110 km/h sont attendues.

Des cumuls de pluies importants sont prévus pour aujourd'hui (100 à 200 mm sur la côte est et le centre). Les pluies devraient faiblir en fin d'après-midi sur la province nord puis dans la nuit pour la province sud.

Des débordements de rivière et de creek ainsi que la submersion de routes et de radiers sont à craindre sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie.

En conséquence :

L'alerte cyclonique de niveau 2 est levée et la phase de sauvegarde est déclenchée sur les communes de Poum, Ouégoa, Pouébo, Koumac, Kaala-Gomen, Hienghène, Voh, Touho, Poindimié, Koné, Pouembout, Ponérihouen, Poya, Houaïlou, Kouaoua et Canala ce jeudi 07 avril 2022 à 12h00.

Toutefois tout danger n'est pas encore écarté, pluies et vents vont persister. La population est invitée à la plus grande prudence, notamment lors de ses déplacements.







COMMUNIQUÉ N° 7

Jeudi 07 avril à 07h30

Consignes à la population :

Consignes préventives en cas d'inondations

- Soyez prudents dans tous vos déplacements.
- Ne franchissez pas, à pieds ou en voiture, les ravines ou les rivières en crues ou qui peuvent l'être soudainement ainsi que les radiers ou routes submergés.
- Ne pas entreprendre un sport ou un loisir de pleine nature et interrompre toute séance en cours.
- Tenez les enfants à distance des caniveaux, ravines et rivières qui peuvent à tout moment déborder
- Signalez votre départ, votre destination et votre arrivée à vos proches.
- Prévoyez des moyens d'éclairage de secours et constituez une réserve d'eau potable.
- Faites attention à l'eau du robinet qui est susceptible d'être impropre à la consommation au moins 48 h après l'arrêt des pluies.
- Dans tous les cas, si la situation de votre domicile l'exige (zone inondable, bordure de ravine...), prenez toutes les précautions nécessaires à la sauvegarde de vos biens face à la montée des eaux, préparez-vous à l'évacuation éventuelle de votre domicile.
- Facilitez le travail des sauveteurs qui vous proposent une évacuation et conformezvous à leurs instructions.

Information:

Le système de vigilance météorologique sera remis en œuvre dans la journée.

La sécurité civile appelle la population à se tenir informée de l'évolution de la situation en se connectant sur les sites de la sécurité civile <u>securite-civile.gouv.nc</u> et de Météo-France Nouvelle-Calédonie, <u>www.meteo.nc</u> ou en écoutant les informations diffusées par les différents médias.



